

Conso. d'énergie par secteur / vecteur

122,2 TWh PCI

La consommation énergétique finale totale est de 122,2 TWh PCI en 2022 (-5,9 % par rapport à 2021)

Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur et par vecteur en Wallonie

Consommation par secteur							
		Industrie	Agriculture	Logement	Tertiaire	Transport	Total
en TWh ¹ PCI ²	1990	76,5	1,3	32,4	8,5	27,6	146,4
	1995	76,5	1,2	35,7	10,1	30,2	153,7
	2000	75,8	1,2	34,2	11,3	33,7	156,1
	2005	66,8	1,3	36,6	12,3	36,6	153,5
	2010	50,6	1,3	37,9	14,6	38,2	142,6
	2015	45,6	1,3	34,9	13,3	35,5	130,5
	2020	42,8	1,4	33,6	13,1	32,6	123,5
	2021	44,2	1,5	31,8	14,2	38,1	129,9
	2022	41,6	1,4	28,1	13,0	38,1	122,2
	Evolution 1990-2022		-45,7%	6,1%	-13,2%	52,4%	38,0%
TCAM 1990-2022		-1,9%	0,2%	-0,4%	1,3%	1,0%	-0,6%
Evolution 2021-2022		-6,1%	-6,3%	-11,8%	-8,4%	0,0%	-5,9%
Consommation par vecteur							
		Solides et gaz dérivés	Produits pétroliers	Gaz naturel	Electricité	Autres ⁴	Total
en TWh ¹ PCI ²	1990	35,2	59,3	26,9	17,8	6,9	146,2
	1995	29,7	63,0	30,9	21,1	8,9	153,5
	2000	25,8	63,9	33,7	23,4	9,1	155,9
	2005	17,8	68,5	34,0	23,9	9,1	153,2
	2010	9,3	63,4	31,8	24,7	13,5	142,6
	2015	5,0	58,3	28,6	23,3	13,7	128,8
	2020	3,7	53,1	30,6	22,9	13,2	123,5
	2021	3,8	54,1	33,3	24,0	14,7	129,9
	2022	3,2	52,0	29,0	22,5	15,5	122,2
	Evolution 1990-2022		-90,9%	-12,7%	8,0%	26,1%	123,9%
TCAM 1990-2022		-7,2%	-0,4%	0,2%	0,7%	2,6%	-0,6%
Evolution 2021-2022		-16,4%	-3,9%	-12,8%	-6,1%	4,9%	-5,9%

Sources : SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Energie, Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD), données novembre 2024 ; Calculs : IWEPS

La consommation totale d'énergie finale de la Wallonie (y compris les usages non énergétiques) atteint 122,2 TWh en 2022, diminution de 5,9 % par rapport à l'année précédente (-15 % par rapport à 2010).

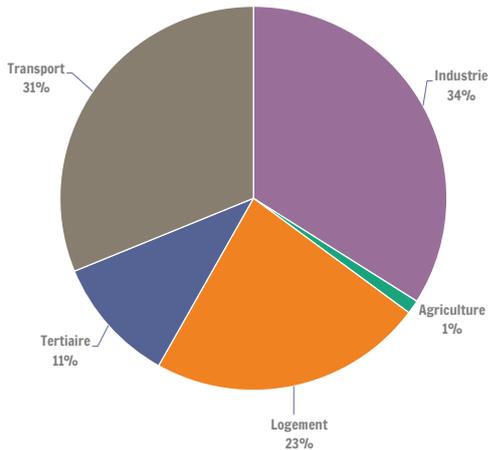
La consommation énergétique finale illustre les besoins énergétiques des consommateurs finaux (hors transformation) et dépend du niveau d'activité économique, des standards de vie, des conditions climatiques, ou encore des progrès de la technologie. Elle est déclinée par secteur (industrie, logement, tertiaire, agriculture, transport) et par vecteur (solides et gaz dérivés, produits pétroliers, gaz naturel, électricité, autres).

La situation constatée en 2021 s'explique notamment par une baisse de la consommation industrielle (-6,1 %), du tertiaire (-8,4 %) et dans la consommation dans des secteurs domestiques (-11,8 %).

Le secteur des transports est celui, avec le secteur tertiaire, qui a une consommation connaissant la plus forte progression depuis 1990 avec respectivement +38 % et +52,4 %, au contraire de celui de l'industrie (-45,7 %). On constate également une forte chute au niveau des combustibles solides et gaz dérivés (-90,9 % depuis 1990), faisant suite à la fermeture des hauts-fourneaux, une baisse (-12,7 %) de la consommation des produits pétroliers (combustibles et carburants confondus) ainsi qu'une augmentation importante de la consommation d'électricité (+26,1 %), du gaz naturel (+8 %) et des carburants (+28 %, due aux transports routier et aérien).

Conso. d'énergie par secteur / vecteur

Répartition par secteur de la consommation finale d'énergie - 2022

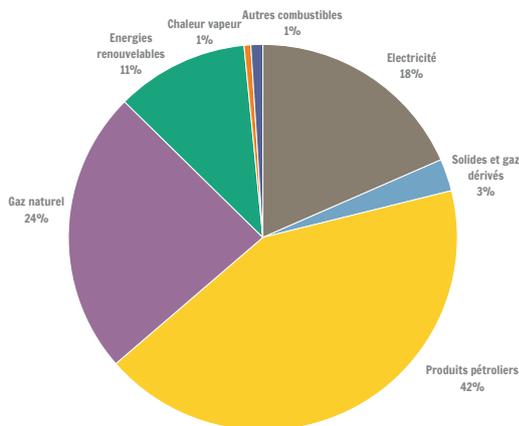


La part du secteur industriel est de 34 % en 2022 pour 43 % en 2008. La structure de la consommation finale d'énergie s'est en effet considérablement modifiée depuis la crise de 2008.

Viennent ensuite les secteurs du transport, tous secteurs confondus, hors aérien et hors transport agricole, (31 %) et du logement (23 %). À eux trois, ces secteurs représentent près de 88 % de la consommation finale.

Sources : SPW Territoire Logement Patrimoine Energie, Direction de la promotion de l'énergie durable, Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD), données novembre 2024 ; Calculs : IWEPS

Répartition par vecteur de la consommation finale d'énergie - 2022



La part du vecteur « combustibles solides et gaz dérivés » ne représente plus que 3 % de la consommation finale d'énergie (contre 24 % en 1990). Les vecteurs principaux 2022 sont les produits pétroliers (42 %) et le gaz naturel (24 %). Notons que la part des énergies renouvelables s'élève à 11 % et la chaleur vapeur à 1 %. Les autres combustibles reprennent les déchets ménagers non renouvelables et les déchets industriels non renouvelables.

Sources : SPW Territoire Logement Patrimoine Energie, Direction de la promotion de l'énergie durable, Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD), données novembre 2024 ; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Il s'agit de la consommation énergétique finale (besoins énergétiques des consommateurs finaux tels que industrie, logement, tertiaire, transport, en ce compris les usages non énergétiques) par secteur et par vecteur.

1. TWh : térawattheure, 1 TWh équivaut à 1 milliard de kWh.
2. PCI : Pouvoir calorifique inférieur, soit la quantité de chaleur dégagée par la combustion complète d'une unité de combustible.
3. TCAM : taux de croissance annuel moyen.
4. Autres : énergies renouvelables, vapeur cogénérée ou de récupération, gaz de process, déchets industriels non renouvelables.

Sources : SPW Territoire Logement Patrimoine Energie, Direction de la promotion de l'énergie durable, ICEDD, données novembre 2024 ; Calculs IWEPS.

Pertinence et limites

La consommation énergétique finale illustre les besoins énergétiques des consommateurs finaux (hors transformation) et renseigne sur le niveau d'activité économique, sur les standards de vie, sur les conditions climatiques ou sur les progrès de la technologie.

Les différents indicateurs sont estimés à partir des évolutions de consommations et/ou de productions des plus gros consommateurs/producteurs d'énergie (centrales électriques et grosses industries), de l'évolution des degrés-jours et des statistiques de consommation de gaz et d'électricité du régulateur de l'énergie wallon (la CWaPE) et des statistiques de livraison des produits pétroliers et du charbon d'Eurostat et/ou des SPF Economie et Finances et autres sources diverses.

Pour en savoir plus : Le portail Energie <http://energie.wallonie.be> et <http://www.iweeps.be>
Personne de contact : Julien Juprelle (j.juprelle@iweeps.be) / prochaine mise à jour : mars 2025